

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



LANDRY Nicolas, *Une communauté acadienne en émergence, Caraquet (Nouveau-Brunswick) 1760-1860*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2009, 188 pages, illustrations hors texte, ISBN 978-2-89423-245-3

Marc Lavoie

Numéro 18-19, automne 2010, printemps 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1010310ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1010310ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lavoie, M. (2010). Compte rendu de [LANDRY Nicolas, *Une communauté acadienne en émergence, Caraquet (Nouveau-Brunswick) 1760-1860*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2009, 188 pages, illustrations hors texte, ISBN 978-2-89423-245-3]. *Port Acadie*, (18-19), 185–189.
<https://doi.org/10.7202/1010310ar>

LANDRY Nicolas, *Une communauté acadienne en émergence, Caraquet (Nouveau-Brunswick) 1760-1860*

Sudbury, Éditions Prise de parole, 2009, 188 pages, illustrations hors texte

ISBN 978-2-89423-245-3

Dans cette monographie, l'historien Nicolas Landry jette à la fois un faisceau de lumière sur l'histoire d'une localité acadienne jusqu'ici demeurée dans l'obscurité, Caraquet, au nord-est du Nouveau-Brunswick, et sur ce long siècle tout aussi obscur de l'histoire acadienne après la Déportation, c'est-à-dire de 1760 à 1860. Cette étude représente un ajout précieux à nos connaissances sur le monde acadien après la Déportation.

Les fondateurs de Caraquet tirent leurs origines de trois populations souches. La première comprend des agriculteurs acadiens domiciliés, à l'époque de la Déportation, dans le secteur des forts Beauséjour et Lawrence, aujourd'hui la frontière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Ils s'implantèrent sur les terres du Haut-Caraquet, où ils fondèrent des exploitations agricoles. En outre, deux populations de pêcheurs, la première venue de France et la seconde de la Gaspésie, s'installèrent chacune à son tour au Bas-Caraquet sur le littoral de la baie du même nom. Dès leur arrivée, ces pêcheurs s'adonneront à la pêche hauturière, mais surtout à la pêche côtière. En outre, tous seront au service de compagnies de pêche étrangères, telles que la compagnie jersiaise de Jacques et Charles Robin, pour n'en nommer qu'une. Landry détaille ces implantations dans cette région de la Nouvelle-Acadie, car Caraquet, comme la presque totalité des établissements acadiens à l'époque du retour de ce peuple dans le nord-est canadien, est bel et bien un nouvel établissement. En effet, Caraquet témoigne en partie de la création de la Nouvelle-Acadie.

L'étude de Landry comprend sept chapitres. Le premier traite des occupations temporaires de la région de Caraquet débutant au milieu du xvii^e siècle et prenant fin vers 1760. Durant ce long siècle, les occupations sont saisonnières ou de très courte durée. À la même rubrique, Landry discute aussi des premiers établissements permanents du Haut-Caraquet, secteur quelque peu éloigné du rivage de la baie qui donne son

nom à l'établissement. Les premiers octrois de terres datent de 1784. Il y en aura d'autres par la suite. Landry souligne l'importance des terres chez les Acadiens aussi bien en tant que terres agricoles mêmes qu'en tant que biens et fonds patrimoniaux, sources de crédit et biens négociables dans les nombreuses transactions entre les Acadiens, les marchands anglais, l'Église et le fisc. À l'origine, fait important, les Acadiens s'installent en groupe, conservant ainsi les liens familiaux et reproduisant en partie le voisinage qu'ils avaient connu avant la Déportation. Ils tentent donc de donner au Haut-Caraquet l'image des établissements ancestraux d'où ils avaient été chassés en 1755. Les mariages renforceront ces liens, car les Acadiens épousent des Acadiennes; on ne relève aucun mariage entre Acadiens, Français et Gaspésiens. Plus encore, les Acadiens cultiveront des liens avec d'autres familles ancestrales acadiennes établies ailleurs dans d'autres localités du nord-est néo-brunswickois. Ainsi, les structures familiales connues avant la Déportation se perpétuent au XIX^e siècle. Dans les legs, par exemple, un enfant chargé du bien-être de ses vieux parents obtiendra en retour leur ferme ou une partie de leur terroir. Les parents, pour leur part, conservent la maison qu'ils habitent. Il est intéressant de noter que cette pratique remonte au XVII^e siècle acadien. Encore au XIX^e siècle un descendant était privilégié et les autres étaient exclus. Bien sûr, il y a des exceptions, mais comment les descendants pourraient-ils se faire cultivateurs dans une ferme de 220 acres partagée entre 13 enfants?

La superficie des terres agricoles, donc les parcelles octroyées par la Couronne anglaise, comptait de 200 à 600 acres environ. Il devenait donc difficile pour les grandes familles de produire des récoltes suffisantes pour subvenir à leurs besoins et produire un surplus. Il fallut qu'elles s'engagent dans d'autres activités, telles que la coupe du bois et la pêche, pour augmenter leurs revenus. De même, les étés pluvieux et les gelées précoces eurent des effets néfastes sur les récoltes des cultivateurs de la région. En dépit de ces embûches, 90 pour cent des récoltes étaient vouées à la consommation de la maisonnée, laissant un petit surplus de 10 pour cent à écouler chez les marchands de la région immédiate.

Landry discute au deuxième chapitre de la croissance et de la démographie de la région du Bas et du Haut-Caraquet. Entre 1761 et 1861, la population passera de 173 à 2 510 âmes (p. 53, tableau 7). Selon Landry, cette croissance représente en quelque sorte une revanche des berceaux suite aux pertes de vie à l'époque de la Déportation. Nous avons déjà remarqué ci-dessus que la population provient de familles installées dans l'isthme de Chignectou avant la Déportation. De plus, la population privilégiée les unions entre Acadiens et Acadiennes. Cette croissance est aussi comparée à celle qu'on a relevée ailleurs dans d'autres établissements

acadiens contemporains au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Les jeunes couples se marient entre l'âge de 21 et de 26 ans et le premier enfant naît neuf mois après la célébration de leurs noces.

Dans le troisième chapitre, l'auteur examine les structures économiques de la région. Bien sûr, la population de Caraquet se partage surtout entre agriculteurs et pêcheurs et certains habitants arrondissent leurs revenus en combinant ces deux activités principales, comme nous l'avons déjà noté. Les pêcheurs du Bas-Caraquet s'adonnent aussi à la culture des terres, mais à une échelle assez réduite en comparaison des cultivateurs du Haut-Caraquet. Bon an mal an, les fermiers affichent un assez bon rendement agricole si l'on tient compte du fait que les méthodes d'exploitation sont anciennes et révolues pour l'époque. Cela relève bien entendu d'un autre problème, la population analphabète ne pouvant s'enquérir des dernières méthodes et techniques agricoles et ainsi améliorer le rendement de ses terres. On cultive surtout la pomme de terre. L'avoine est aussi importante, car c'est le « carburant » des chevaux, le seul moyen de transport terrestre dans la région. En outre, les Acadiens assécheront des marais salés afin d'en récolter les foins pour le fourrage et de créer des pâtures. Il y a encore une production artisanale non négligeable à Caraquet. Les femmes filent et tissent la laine. Dans les fermes, on tanne aussi des peaux, on fabrique des chandelles et du savon. Par contre, on ne mentionne pas la culture du lin. Le répertoire des artisans est court, mais répond bien aux besoins les plus pressants de la population de Caraquet; on y rencontre en effet des charpentiers, des tireurs de joints, des tonneliers et des forgerons. On relève encore, en moins grand nombre, des tanneurs, des meuniers, des plâtriers, des cuisiniers et un horloger. On recense aussi des domestiques dans certaines maisons, des adolescents pour la plus part, surtout des jeunes filles. En plus de leurs tâches ménagères, les femmes contribuent aussi à la préparation, au salage et au séchage du poisson, tâches ingrates qui rongent le peu de temps précieux qu'elles auraient pu passer facilement au travail ménager. Il est généralement accepté, par contre, que les Acadiens ne maîtrisaient pas les métiers associés à la pêche au même titre que les pêcheurs français et gaspésiens qui s'implanteront au Bas-Caraquet.

Le quatrième chapitre traite des activités de la pêche. Il faut souligner que les procédés de capture et de transformation du poisson au XIX^e siècle n'avaient guère changé depuis le XVI^e siècle. Pourtant ces tâches sont hautement spécialisées. Les pêcheurs de la région s'adonnent principalement à la pêche côtière, où les équipages en chaloupes, comprenant deux hommes et un garçon, ne s'éloignent généralement pas plus d'une quinzaine de kilomètres de la côte. Les voyages de pêche les plus longs sont d'une durée de deux jours. À l'époque, on privilégie la pêche

à la morue, suivie de la pêche au maquereau et de la récolte des huîtres; cette dernière se pratique dans les anses et les barachois de la région. Les pêcheurs s'approvisionnent en agrès, en appâts et surtout en sel auprès des compagnies de pêche comme celle des Robin, installée officiellement en 1838, mais très engagée dans la grande région depuis les dernières décennies du siècle précédent et qui a des magasins dans plusieurs grands villages acadiens et canadiens-français sur le littoral atlantique. Les installations des Robin à Caraquet signalent des infrastructures assez complexes. En effet, elles comprennent, en plus d'un magasin général, des graves, des vigneaux, quelques entrepôts, des remises, une tonnelerie, une charbonnerie et des logements pour de nombreux employés, y compris un gardien. Non seulement la population s'approvisionne au magasin des Robin, mais des marchands locaux y font aussi certains achats. Leurs principaux clients, par contre, sont les pêcheurs, qui sont éternellement endettés envers les Robin. En effet, personne ou presque ne parvient à ramener son solde à zéro. Les pêcheurs ouvrent des marges de crédit qu'ils tentent de rembourser avec le produit de leur pêche, soit en morue salée soit en morue ronde (fraîche), pour laquelle le prix est moindre. Le prix d'achat du poisson est trop bas et le coût des provisions trop élevé. Ce système de crédit et les difficultés qu'il crée chez les pêcheurs et les autres habitants de Caraquet sont le sujet du cinquième chapitre du livre de Landry.

Les pêcheurs sont rémunérés en quintaux de morue salée. Mais les prix offerts sont très bas et, de plus, ils varient d'un port de pêche à l'autre. Pour cette raison, les meilleurs des pêcheurs, c'est-à-dire ceux qui sont les plus actifs, arrivent à peine à rembourser chaque année au-delà de 60 pour cent de leur dette annuelle envers la compagnie. Certains pêcheurs iront même jusqu'à hypothéquer leurs propriétés pour régler leur facture. Il arrivera même que des compagnies de pêche deviennent des propriétaires terriens. La morue et les terres sont donc la monnaie d'échange. Par contre, certains pêcheurs réussissent à s'acquitter de leurs dettes. En outre, des maîtres de chaloupes partageant les coûts avec leurs équipages, ces derniers s'endettent eux-mêmes chez les Robin et la facture du maître de chaloupe est alors réduite. Enfin, bien que cela soit tout à fait évident, le magasin des Robin est le carrefour privilégié des échanges commerciaux entre les marchands, les pêcheurs, les fermiers et les Robin eux-mêmes.

Le sixième chapitre survole le rôle des religieux à Caraquet. Bien sûr, au début de l'établissement, les Acadiens ne peuvent compter que sur les rares visites de missionnaires dans la grande région pour subvenir à leurs besoins spirituels. À partir de 1867, lorsque Caraquet est constitué en paroisse, les missionnaires et les prêtres consignent au jour le jour les

difficultés des Acadiens, telles les incendies et les épidémies. Ils signaleront l'esprit quelque peu contestataire des catholiques acadiens, irlandais et écossais domiciliés dans la grande région. Vers la fin du XIX^e siècle, lorsque le couvent des sœurs de la congrégation Notre-Dame de Montréal et le Collège de Caraquet ouvriront leurs portes, les religieux joueront un rôle d'autant plus important qu'ils offriront de solides formations aux Acadiens de la région. Cependant, Landry souligne qu'il n'a pas traité de cette période dans son étude.

Je n'hésiterais pas à recommander la lecture de cet ouvrage à mes étudiants et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Acadie. En effet, cette nouvelle source de données nous en apprend beaucoup sur un établissement acadien après la Déportation. L'auteur a bien détaillé à la fois les rouages de l'économie locale et de l'économie régionale. Les activités économiques y sont aussi mises en lumière. Cela dit, il ne s'agit pas d'une synthèse, mais plutôt d'un survol où l'auteur s'attarde sur certains aspects de la société acadienne de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant.

Il y a une vingtaine d'années environ, des rumeurs circulaient au sujet de l'existence probable de sites basques à Caraquet. Landry est cependant muet à ce sujet. Or il nous semble que la présence basque est tout aussi digne de mention que les premiers postes français dans la région de Caraquet, qui étaient eux aussi tout aussi temporaires, voire éphémères, parce que saisonniers. Il serait intéressant d'explorer cette question et aussi de pouvoir lire la suite de cette étude, qui se termine autour de 1860 et qui laisse une période de 150 ans à couvrir. Enfin, bien que cet ouvrage ne comprenne pas de bibliographie, il faut applaudir l'usage des notes infrapaginales, qui permettront aux lecteurs de mettre la main sur certaines études régionales et sur d'autres utilisées à des fins de comparaison. Toutefois, certaines expressions viennent déranger et certaines impropriétés agacent. Entre autres exemples qu'une lecture attentive de l'éditeur aurait dû relever, signalons : « *réenracinement* » (p. 12) pour marquer la création de nouveaux établissements au moment du retour des Acadiens après la Déportation; « *subdiviser* » (p. 18) pour « division » des terres; ou « [...] *Caraquet est exploitée* [...] » pour « fréquentée » (p. 14). Ces faiblesses n'enlèvent néanmoins rien à la qualité de l'étude de Landry, dont le chercheur lui est redevable.

Marc Lavoie
Université Sainte-Anne